

Vision

Un magazine truffé d'astuces et de bonnes idées

parution trimestrielle | mars 2024 - juin 2024 | P-922960 | bureau de dépôt Courtrai


Baudoux.

 AQUILAE

LA SEMAINE DE L'ARGENT Les enfants et l'épargne

ACHETER UNE VOITURE D'OCCASION ?
10 SUPER CONSEILS

Aménager intelligemment votre espace vert à l'avant de votre maison



LE CHIFFRE À RETENIR

52%

des primes d'assurance sont perçues par les courtiers en assurances en Belgique. La majorité des preneurs d'assurance belges optent donc délibérément pour un courtier.

EXPERTISE ET SUIVI PERSONNALISÉ

Les courtiers en assurances restent les leaders du marché en Belgique. Les preneurs d'assurance choisissent donc de moins en moins les banques, les agents d'assurance et les assureurs directs. Cela s'explique en partie par le fait que les courtiers en assurances se sont bien adaptés à l'évolution des attentes des clients, par exemple en termes d'accessibilité numérique. Mais le service sur mesure que peut offrir un courtier en assurances fait aussi toute la différence.

Les courtiers en assurances perçoivent plus de la moitié des primes d'assurance en Belgique (52 %). Les banques et les agents d'assurance en perçoivent 28,4 %, les assureurs directs 19,6 %.

Sans surprise, plus le contrat d'assurance demande une spécialisation, un suivi personnel et une personnalisation de l'offre, plus la position des courtiers en assurances est forte. Quelques exemples de la catégorie « Assurance non-vie » : 65,5 % de part de marché pour l'assurance maladie, 67,3 % pour l'assurance responsabilité civile, 64,7 % pour l'assurance protection juridique... et 72,3 % pour les assurances dans les entreprises.

Patrick Cauwert, porte-parole des courtiers d'assurance francophone et CEO de Feprabel, explique dans les médias pourquoi le courtier d'assurance est de loin le numéro un des Belges en matière de souscription d'assurance. « L'expertise est l'une des principales raisons pour lesquelles un preneur d'assurance en Belgique choisit un courtier en assurance. C'est ce qui ressort de l'étude de l'agence média Wavemaker Belgium, qui a interrogé 700 assurés âgés de 24 à 65 ans en 2023. "La fiabilité, la facilité, de bonnes expériences, la défense des intérêts du client, le contact efficace et personnel" sont les autres raisons. »



rechtsbijstand | protection juridique

TABLE DES MATIÈRES

04

L'actualité en bref

06

Comment acheter une voiture d'occasion de première classe

08

Recharge à domicile pour les voitures électriques

10**INTERVIEW**

Hans Gruyaert, directeur de l'atelier de meubles Timmerwerkt

12

La Semaine de l'Argent : les enfants et l'épargne

15**PME**Entreprises de travail adapté
Partenaires en entrepreneuriat**16**

Tirez le meilleur parti de votre espace vert à l'avant de votre maison

18**COLUMN**

Wim Willegems, expert en cybersécurité, répond à des questions courantes en matière de cybersécurité

19

Partenaires d'Aquilae



VOTRE AVIS NOUS IMPORTE

Vous avez des questions ou des remarques concernant l'un des articles de ce « Vision » ? Ou vous aimeriez qu'un sujet spécifique soit abordé dans une prochaine édition ? Faites-le-nous savoir en envoyant un e-mail à info@aquilae.be.

Nous visons toujours le plus haut degré de fiabilité dans nos textes. Nous ne pouvons toutefois pas être tenus responsables pour leur contenu. Vu la complexité de certains sujets, nous nous réservons en outre le droit de les traiter en général ou de manière non-exhaustive. Nous vous conseillons de présenter en personne vos situations concrètes à un de nos courtiers-membres.

Editeur responsable: Patricia De Valck · Beneluxpark 26, 8500 Kortrijk

Vision est le magazine officiel d'Aquilae, il paraît tous les trois mois et est distribué parmi les clients des bureaux Aquilae.

Composition et rédaction

Comité de rédaction Aquilae
& Karlien De Vrieze

Recrutement publicitaire

Vous souhaitez insérer une annonce dans Vision ? Veuillez contacter rudi@studiotornado.be.

Tirage

8.075 copies

L'ACTUALITÉ EN BREF

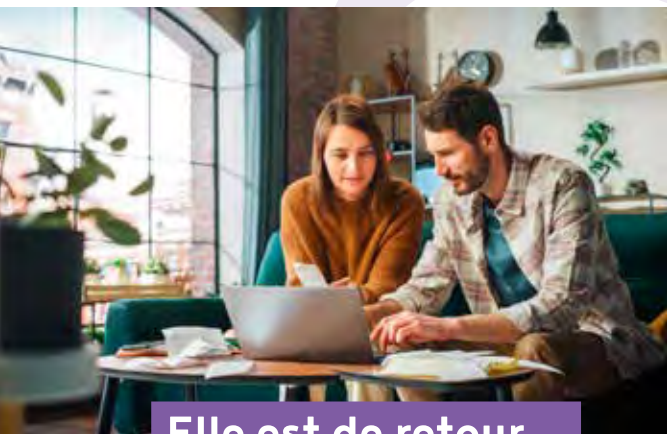
GARE AU ROBOTS

L'intelligence artificielle a déjà fait couler beaucoup d'encre. Elle apparaît, entre autres, sous la forme de ChatGPT ou d'images et de vidéos dont il est de plus en plus difficile de dire si elles sont vraies ou non. Une étude menée par un assureur international montre que cette évolution préoccupe les Belges.

Dans le cadre de l'étude « Future Risks Report », quelque 3 500 experts et 20 000 citoyens de 50 pays différents ont été interrogés sur les plus grands risques auxquels sera confrontée l'humanité dans le futur. Pour la première fois, les experts et les citoyens ont désigné le changement climatique comme étant la pire menace. Tout le monde, partout dans le monde, s'en inquiète. Les cyber risques figurent également en bonne place dans la liste des menaces perçues.

Les citoyens et experts belges ont également ajouté à ces deux risques l'intelligence artificielle et le big data. Seulement 17 % de la population (contre 29 % dans le monde) estiment que les institutions gouvernementales belges sont suffisamment préparées aux risques liés à l'IA et au big data. Aucun expert belge (contre 7 % dans le monde) n'est de cet avis. Aucun risque ne fait l'objet d'un niveau de confiance aussi bas en ce qui concerne le degré de préparation. La majorité des experts (56 %) et des citoyens (69 %) considèrent qu'une pause est nécessaire dans le développement des nouvelles technologies.

SOURCE : AXA.BE ET AXA.COM



Elle est de retour...

La déclaration d'impôt. Seuls les passionnés de chiffres y trouvent du plaisir. Pourtant, si elle vous permet de récupérer quelques centaines – voire des milliers – d'euros grâce à des avantages fiscaux, cette corvée peut devenir amusante. L'épargne-pension et l'épargne à long terme restent vivement conseillées. De plus, cette année, les plafonds fiscaux des deux formules seront revus à la hausse.

Concernant l'épargne-pension, le montant maximum à épargner passe de 990 € à 1 020 € avec une réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 30 %. Pour un avantage fiscal de 25 %, vous pouvez épargner jusqu'à 1 310 € au lieu de 1 270 €. L'avantage fiscal de l'épargne à long terme augmente également. Le montant maximum auquel s'applique une réduction d'impôt de 30 % augmente de 100 euros pour atteindre 2 450 euros.





UN AVERTISSEUR DE RADAR À BORD ? PLUS D'AMENDES

1 conducteur belge sur 3 utilise un avertisseur de radar. Les voitures équipées disposent d'un ou de plusieurs systèmes qui indiquent les endroits où la police effectue des contrôles de vitesse, d'alcoolémie ou d'autres infractions. L'institut de la circulation Vias a étudié les effets de l'utilisation de ces avertisseurs de radar et recommande leur interdiction.

Les chercheurs ont conclu, entre autres, que les conducteurs équipés d'un avertisseur de radar à bord de leur véhicule se voient infliger 50 % d'amendes en plus pour excès de vitesse que les conducteurs qui n'en ont pas. Cela signifie qu'ils ont davantage tendance à commettre ces excès de vitesse sur des routes où ils pensent ne pas courir de risque d'être contrôlés. De plus, les messages des avertisseurs de radar peuvent être une source de distraction.

Vitesse excessive, distractions et alcool au volant sont extrêmement dangereux. Les avertisseurs permettent également aux conducteurs d'échapper aux contrôles d'alcoolémie. Et ce, alors que l'alcool au volant constitue l'un des plus grands risques sur la route.

En cas de contrôle, la police vérifie souvent aussi d'autres éléments, comme les documents d'assurance du véhicule. Et être impliqué dans un accident avec un conducteur non assuré ? Ce n'est pas drôle... Voilà pourquoi l'institut de la circulation préférerait voir disparaître les avertisseurs de radar.

SOURCE : VIAS

LE SAVIEZ-VOUS ?

QUISHING

Le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB) prévoit une véritable percée en 2023 du phishing via les codes QR, ou en d'autres termes : le quishing.

La différence avec le phishing ? Le lien dans le message suspect est remplacé par un code QR. Lorsque vous le scannez, vous êtes redirigé vers un site Web suspect où il vous est demandé de saisir vos coordonnées. Soyez donc toujours très attentif lorsque vous scannez un code QR, prenez le temps de vérifier l'URL avant de cliquer sur le site Web.

Et si le message lui-même semble déjà suspect ? Dans ce cas, il vaut mieux ne pas le scanner et plutôt le transmettre à suspect@safeonweb.be. Grâce aux messages de citoyens attentifs, le CCB est en mesure de détecter les liens suspects et de contrecarrer les tentatives de phishing.



SOURCE : SAFEONWEB.BE

VOUS CHERCHEZ UNE MAISON ?

PRÊT IMMOBILIER AVEC DES FRAIS DE DOSSIER RÉDUITS

L'achat d'un logement est une opération coûteuse. Toute nouvelle concernant une diminution des frais est donc une bonne nouvelle. Désormais, les frais que vous aurez à supporter lors de la souscription d'un crédit hypothécaire seront réduits.

Depuis le 1er janvier, le montant maximum des frais de dossier facturés par la banque n'est plus de 500 euros. En effet, le plafond a été revu à la baisse avec à un maximum de 350 euros. Vous bénéficiez d'un refinancement ? Dans ce cas aussi, vous paierez moins de frais de dossier. 175 euros au lieu de 250. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.





COMMENT ACHETER UN VÉHICULE D'OCCASION DE PREMIÈRE CLASSE

Vous cherchez une voiture d'occasion fiable ? En Belgique, vous pouvez choisir parmi une gamme étendue de voitures d'occasion. En 2023, quelque 700 000 exemplaires ont été vendus et de nombreux autres ont été proposés à la vente. Comment trouver, sur ce marché gigantesque, la voiture d'occasion qui répond à tous vos besoins ? 10 conseils pour l'achat d'une voiture d'occasion de première classe.

1. Petit échauffement

Une bonne préparation est la clé pour accéder à la voiture de vos rêves. Commencez par vous poser quelques questions. Quelle utilisation souhaitez-vous faire de cette voiture ? Combien de kilomètres parcourrez-vous en moyenne par an ? Avez-vous une préférence pour une marque ou un type de voiture ? Opterez-vous pour un modèle à boîte manuelle ou automatique ? De combien de places souhaitez-vous disposer ? Préférez-vous un modèle essence, diesel, électrique ou hybride ? Et bien sûr : quel budget souhaitez-vous (ou pouvez-vous) dépenser ?

2. Entamez les recherches

Vous avez trouvé le type de véhicule qui satisfait à tous vos besoins ? Vérifiez d'abord les avis sur la marque et le modèle de votre choix. Consultez ensuite les petites annonces pour ce type de véhicule. Vous pouvez vous rendre chez un concessionnaire officiel, dans un supermarché automobile ou sur l'un des nombreux sites Web automobiles. Ou vous préférez acheter auprès d'un vendeur particulier ? Toutes les options sont possibles, mais choisissez toujours un vendeur qui bénéficie d'une bonne réputation. Lisez donc les commentaires et renseignez-vous sur les expériences d'autres clients.

3. Contrôlez le véhicule

Allez voir la voiture d'occasion de votre choix et prenez le temps de l'inspecter minutieusement. Vérifiez l'intérieur, la carrosserie et le moteur. La rouille, les bosses et la peinture abîmée peuvent être le signe d'un manque d'entretien. Vérifiez l'état des pneus et des freins. Laissez la voiture tourner au ralenti et regardez sous le capot. Décelez les éventuels bruits inhabituels, vibrations et chocs. Vous n'êtes pas spécialiste en la matière ? Dans ce cas, demandez conseil à votre garagiste ou à un autre expert.

4. Faites un essai routier

Demandez toujours un essai routier. Certains défauts ne se révèlent qu'en conduisant. Vérifiez les performances

de conduite, faites attention aux bruits étranges et testez toutes les fonctionnalités. Cela vous permettra de mieux comprendre l'état général de la voiture. Si vous découvrez encore quelques défauts lors de l'essai routier, ils renforceront votre pouvoir de négociation en cas d'achat. Si le vendeur refuse d'effectuer les réparations nécessaires, vous pouvez exiger une diminution du prix.

5. Comptez les kilomètres

Chaque voiture a une histoire liée à son kilométrage. Un faible kilométrage peut sembler attrayant, mais il peut être le signe d'une longue période d'inactivité et d'éventuels problèmes de moteur. Un kilométrage élevé peut, quant à lui, indiquer la présence d'une usure ou de



défauts. Exigez donc toujours que le vendeur vous remette un Car-Pass ! Ce document obligatoire est une sorte de journal de bord de la voiture. Vous aurez ainsi l'assurance que le compteur kilométrique n'a pas été falsifié.

6. Évaluation positive ?

Le vendeur est tenu de faire inspecter le véhicule avant la vente. Ce contrôle technique pour la revente s'effectue toujours dans un centre de contrôle technique agréé et est valable pour une durée d'un an. Il arrive qu'après un accident ayant donné lieu à une réparation défectueuse, des véhicules soient encore proposés à la vente sans avoir été inspectés. Vérifiez donc sur le Car-Pass si le véhicule doit être soumis à un contrôle post-accident.



7. Tout est en règle ?

Vérifiez si tous les documents officiels de la voiture sont présents : certificat d'immatriculation, certificat de conformité, rapport d'identification, dernier certificat de visite et attestations éventuelles (liées, par exemple, à l'utilisation de GNC et de GPL). Dans le cas contraire, vous pouvez même exiger, en tant qu'acheteur ou acheteuse, l'annulation de la vente. Le carnet d'entretien et le manuel de la voiture sont également indispensables.

8. Vérifiez le service et la garantie

Une voiture bien entretenue est généralement plus fiable. Avec les informations figurant sur le Car-Pass, l'historique des entretiens permet de mieux comprendre l'histoire du véhicule. Renseignez-vous également sur la garantie légale. Le vendeur professionnel est tenu de fournir une garantie d'au moins un an. En cas

de vente par un particulier, aucune garantie n'est prévue. Mais si des vices cachés apparaissent après l'achat, vous pouvez toujours exiger une réparation.

9. Le bon prix

La valeur d'une voiture est déterminée par plusieurs facteurs. À commencer par l'état de la voiture. Vous avez pu en juger par vous-même lors de la visite de contrôle et de l'essai routier. Puis par la marque, le modèle, les options, l'année de fabrication, le kilométrage, la cylindrée, la puissance et le type de carburant utilisé. Vous souhaitez connaître la valeur de la voiture que vous convoitez ? Vous pouvez facilement trouver en ligne les prix pratiqués

pour chaque marque et chaque modèle.

10. Acheter ou négocier ?

Si le montant que vous aviez en tête correspond au prix demandé par le vendeur, la vente sera vite conclue. Dans le cas contraire, vous pouvez négocier le prix. Si le prix n'est pas négociable, vous pouvez par exemple exiger que le vendeur procède d'abord à la réparation des éventuelles défaillances, au remplacement des pneus usés ou des freins. Si vous avez passé un accord, complétez ensemble le contrat de vente, discutez des modalités de paiement et organisez le transfert de propriété. Félicitations, vous venez d'acheter une voiture d'occasion de première classe.

Une assurance omnium pour votre voiture d'occasion ?

L'assurance omnium n'est-elle utile que pour les véhicules neufs ? Non. Même avec une jeune voiture d'occasion, il peut être utile de souscrire une omnium. Il existe plusieurs formules d'assurance pour les voitures d'occasion, de l'omnium complète à l'omnium partielle (ou mini-omnium). Grâce à cette formule plus avantageuse, vous serez toujours assuré(e) notamment en cas de vol, de bris de glace et de dommages occasionnés par les forces de la nature.

N'hésitez pas à contacter votre courtier en assurances pour savoir quelle assurance constitue la meilleure option pour votre voiture d'occasion.

La commodité de la recharge à domicile pour les voitures électriques



UN BRANCHEMENT ET HOP ! AU DIABLE, LES SOUCIS !

Il existe trois techniques de recharge de la batterie d'une voiture électrique : sur une prise de courant, via une borne de recharge ou une station de recharge rapide. La meilleure façon d'effectuer rapidement et en toute sécurité une recharge à votre domicile est d'utiliser une borne de recharge. Comment choisir la bonne option ?

Prise ou borne de recharge ?

La recharge d'une voiture électrique peut en principe s'effectuer sur une prise domestique ordinaire avec mise à la terre. Mais le processus est lent : une recharge complète peut prendre jusqu'à 10 heures. Les prises ordinaires ne sont pas non plus conçues pour une alimentation électrique prolongée. Il est de toute façon préférable d'avoir recours à une station de recharge ou une borne de recharge.

Pourquoi une borne de recharge ?

Votre voiture sera rechargée plus efficacement et donc plus rapidement. Le processus de chargement est aussi beaucoup plus sûr. Les bornes de recharge sont spécialement conçues pour offrir une haute puissance de manière prolongée sans chauffer. Avec une borne de recharge dite « intelligente », vous pouvez également régler la durée et la puissance de charge. Vous évitez ainsi les pics de consommation et réalisez d'importantes économies sur le tarif de capacité en vigueur pour les ménages depuis le 1er janvier 2023.

Quels types de bornes de recharge ?

La recharge en courant alternatif (CA) est le type le plus couramment utilisé, mais c'est plus lent. La recharge en courant continu (CC) est également dénommée (re)charge rapide. Pour une utilisation quotidienne ordinaire, une borne de recharge en CA suffit. Choisissez une borne de recharge correspondant à la capacité de charge maximale de votre véhicule. Faites-vous bien conseiller afin que la borne de recharge soit adaptée à votre comportement routier actuel et à vos besoins futurs.

Combien coûte une borne de recharge ?

La version standard est disponible à partir de 600 euros, le modèle « intelligent » à partir de 1 000 euros. À cela viennent s'ajouter les frais d'installation et d'inspection. On arrive donc rapidement à un coût total moyen de 2 000 euros. Attention toutefois : pour bénéficier de l'avantage fiscal, vous devez de toute façon opter pour la version intelligente.

Quel avantage fiscal ?

Jusqu'au 31 août 2024 inclus, toute nouvelle borne de recharge donnera encore droit à une réduction fiscale de 15 % sur les frais d'achat, d'installation et d'inspection. La réduction se limite à un maximum de 1 500 euros par contribuable. À condition toutefois que la borne de recharge n'utilise que de l'électricité verte. L'avantage fiscal s'applique aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires.

Comment installer la borne de recharge ?

Confiez l'installation de votre borne de recharge à un professionnel. Chaque installation doit être équipée d'un disjoncteur différentiel séparé d'une puissance maximale de 30 mA, et doit bien entendu faire l'objet d'un contrôle. Veillez également à ce que la borne de recharge soit suffisamment proche de l'emplacement de stationnement de la voiture, car il est interdit d'utiliser une rallonge.

Même en appartement ?

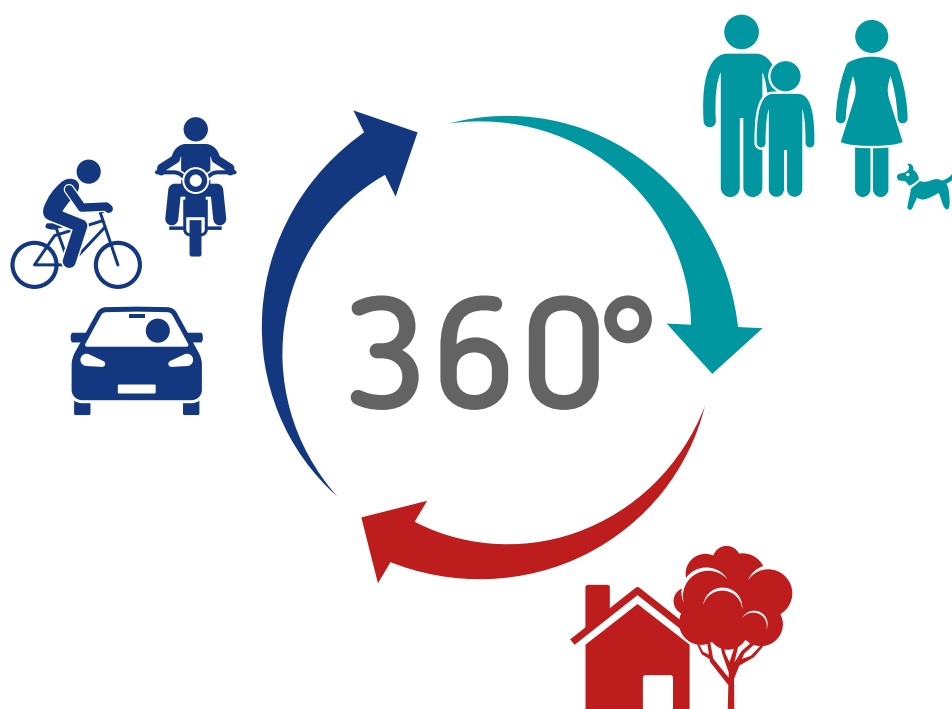
Si vous vivez dans un appartement ou un immeuble en copropriété, vous devez obtenir l'autorisation des copropriétaires ou du gestionnaire de l'immeuble pour installer une borne de recharge.

BIEN ASSURÉ(E) ?

Comme tout autre appareil électrique de votre habitation, la borne de recharge est assurée contre les incendies et les inondations grâce à la police d'assurance incendie.

- En cas de **dommages occasionnés à la borne de recharge** à la suite d'un incendie ou d'une inondation, les dégâts seront remboursés.
- **Et si la borne de recharge est à l'origine de l'incendie ?** Dans ce cas, les dommages ne sont pas couverts. En l'occurrence, les dégâts occasionnés à la borne de recharge ne sont pas un dommage consécutif. Dans ce cas, vous pouvez éventuellement faire appel à l'assurance protection juridique afin d'obtenir une compensation de la part du fabricant de la borne de recharge. En revanche, les dommages occasionnés à l'habitation sont couverts par l'assurance habitation.
- Si l'incendie est dû à un **défaut de fabrication** au niveau de la borne de recharge, l'assureur responsable de votre assurance habitation peut demander réparation au fabricant de la borne de recharge, après paiement des dommages occasionnés à l'habitation.

Par sécurité, signalez à votre courtier en assurances que vous avez installé une borne de recharge.



360° assuré par un spécialiste Une protection juridique pour tout ce qui compte dans une seule police

La vie ne peut pas être compartimentée. Afin de protéger l'ensemble de vos intérêts, nous proposons **une assurance de protection juridique globale**. Votre famille, tous les aspects liés à votre mobilité (y compris votre voiture) et votre domicile sont assurés dans une seule police. Découvrez nos 4 formules* et toutes les informations sur les produits sur www.euromex.be.



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

Grâce à votre courtier, déterminez la police qui vous convient le mieux.

* Notre offre de produits: Vie privée - Vie privée Contrats - Vie privée Extra - Vie privée All-risk



E.R. : Euromex - Generaal Lemanstraat 82-92 - 2600 Berchem (siège central) et rue E. Francqui 1 - 1435 Mont-Saint-Guibert. RPM Antwerpen TVA BE 0404.493.859 - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0463, sous la surveillance de la Banque nationale de Belgique, boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, www.bnb.be et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA), Rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles. Euromex propose des assurances de protection juridique exclusivement. Vous n'êtes pas d'accord avec nous ? Vous souhaitez introduire une réclamation ? Contactez notre service des réclamations via serviceplaintes@euromex.be.

« NOUS VOULONS ACCUEILLIR CHALEUREUSEMENT LES PRIMO-ARRIVANTS. »

« Quelle est votre motivation chaque matin au réveil ? Pour moi, il est important d'avoir un impact sur le monde, même si ce n'est que sur quelques vies. » Entretien avec Hans Gruyaert, directeur de l'atelier de meubles Timmerwerkt. L'entreprise gantoise fabrique des meubles sur mesure avec ses nouvelles recrues. Pour Timmerwerkt, il importe tout autant de réserver un accueil chaleureux à ces personnes que de fabriquer des armoires et des cuisines élégantes et de qualité.

Comment l'histoire de Timmerwerkt a-t-elle commencé ?

Hans : « Après avoir rénové ma maison, j'ai continué à pratiquer la menuiserie et à fabriquer des meubles. Le travail manuel me plaisait - j'avais enseigné pendant 10 ans et j'avais besoin de passer à autre chose. Mais je sentais aussi que la fabrication de meubles ne me suffisait pas. Il me manquait quelque chose. Quelle est votre motivation chaque matin au réveil ? Pour moi, il est important d'avoir un impact sur le monde, même si ce n'est que sur quelques vies.

J'ai beaucoup voyagé durant ma vie et j'ai toujours été touché par l'hospitalité dont on faisait preuve à mon égard. À chaque retour en

Belgique, j'ai toujours été frappé de constater à quel point notre pays fourmillait d'esprits chagrins, le contraste était assez saisissant. En même temps, j'ai remarqué qu'il y avait encore beaucoup d'artisanat dans les régions méridionales. Il y a tant de potentiel parmi les personnes qui sont contraintes de quitter leur pays d'origine et de venir s'installer chez nous. Nous tenons à les accueillir chaleureusement parmi nous. Par ailleurs, le marché de l'emploi se caractérisait ici par une forte pénurie de main-d'œuvre : les fabricants de meubles étaient désespérément à la recherche de bons éléments.

Il devait être possible de créer une entreprise tout en donnant une chance à ces personnes. C'est à cette époque que j'ai fait la connaissance d'Olivier qui souhaitait, lui aussi, se lancer dans une entreprise à caractère social. Au début, il a fallu pas mal chercher : nous n'avions pas de réseau dans le secteur de la menuiserie, pas d'atelier, peu de matériaux. Contre toute attente, cela a quand même fonctionné. En six ans, Timmerwerkt est devenue une entreprise comptant huit collaborateurs permanents et trois à quatre employés temporaires. Nous sommes bien connus des organisations et des réseaux qui se font un plaisir de nous recommander les primo-arrivants. »



Que se passe-t-il lorsque les gens commencent à travailler chez vous ?

« Tout dépend toujours de la personne qui se trouve en face de nous. A-t-elle de l'expérience ? Maîtrise-t-elle déjà le néerlandais ? Quels sont ses talents ? Des profils très variés se présentent à nous, y compris des Gantois qui ont fait un burn-out, par exemple.



Tant que le savoir-faire et l'envie de fabriquer de beaux meubles sont là, le travail suivra. Différents parcours et stages sont possibles, ils comprennent toujours un volet « formation ». Nous souhaitons ainsi rapprocher ces travailleurs du marché de l'emploi classique. »

Cela rappelle un peu la mission des entreprises de travail adapté, n'est-ce pas ?

« Oui, c'est comparable, mais nous ne bénéficions pas de subventions structurelles pour mener à bien nos activités. Il n'y a pas de différence entre une entreprise 'ordinaire' et nous. C'est un véritable défi, c'est certain. En fait, chaque entreprise devrait ressembler un peu à Timmerwerkt. Si chaque entreprise offrait une chance à deux profils du même type, il n'y aurait plus aucun



Meubles Atelier Timmerwerkt fabrique meubles et cuisines sur mesure pour ces clients.



Hans Gruyaert

- Fonde, avec Olivier Provost, l'atelier de meubles Timmerwerkt en 2018, en vue d'offrir un accueil chaleureux aux primo-arrivants accueillis en Belgique.
- Est informaticien, a déjà travaillé dans l'enseignement et a également mené un projet sur les textiles de récupération pour De Kringwinkel.
- Rêve de disposer de locaux propres pour Timmerwerkt, un immeuble à partager avec des entreprises présentant les mêmes affinités : « Nous fabriquons des meubles avec les primo-arrivants, mais notre état d'esprit peut parfaitement s'appliquer à d'autres secteurs. »

timmerwerkt.be

problème. Mais dans bon nombre d'entreprises, on préfère miser sur la maximisation des profits. Et puis 'faites ce que je dis, pas ce que je fais'... »

Outre l'aspect social, prêtez-vous également attention au facteur environnemental ?

« Oui, cela va de soi pour nous. Il serait étrange de penser que l'aspect humain durable est important et que l'aspect écologique ne l'est pas (rires). Nous travaillons avec des fournisseurs de bois durable atypiques, nous entretenons de bons contacts avec une entreprise finlandaise qui fabrique des plans de travail de cuisine à partir de plastique de récupération. Nos produits de finition sont à base d'eau, ne contiennent pas de solvants, etc. Nous conservons les excédents et offrons à nos clients la possibilité d'opter pour des matériaux recyclés. Dès que nous le pouvons, nous œuvrons en faveur de la durabilité. »

Comment les clients parviennent-ils jusqu'à vous ?

« Très souvent grâce au bouche-à-oreille. Nos clients sont très satisfaits : nous accordons énormément d'importance au développement de relations chaleureuses avec la clientèle. Beaucoup de gens sont directement

aussi séduits par la composante sociale de Timmerwerkt. Cet aspect-là est souvent déterminant, lorsqu'ils hésitent entre deux fournisseurs. Bien entendu, nous fabriquons aussi de très jolies choses : nos designers et nos fabricants effectuent un travail remarquable. Tous nos meubles sont fabriqués sur mesure, nous ne faisons jamais deux fois la même chose.

Mais ce dont je suis le plus fier, c'est de faire une différence dans la vie de tant de personnes. Entre-temps, 40 primo-arrivants ont été engagés chez nous, et ces personnes commencent réellement à s'épanouir dans le travail. Ici, elles retrouvent peu à peu confiance en elles. Pour moi, ce résultat vaut tous les chiffres absolus. »

Faire la différence avec votre propre entreprise ?

**Vous caressez le projet de créer votre propre entreprise ?
Discutez-en en temps utile avec votre courtier en assurances.**

« Ces personnes commencent réellement à s'épanouir dans le travail. Ici, elles retrouvent peu à peu confiance en elles. »



Épargner jeune pour faire fructifier ses économies

La Semaine de l'Argent aura lieu du 18 au 24 mars. Cette semaine thématique sera consacrée à l'éducation financière, qui est devenue essentielle. Les connaissances des jeunes dans ce domaine sont en effet à améliorer. Des études montrent qu'il faut commencer à acquérir de bonnes habitudes en matière d'argent le plus tôt possible.

Plus tôt les enfants comprennent comment fonctionne l'argent, plus ils ont de chances d'être épargnés par les soucis financiers une fois devenus adultes. Il reste cependant du travail à faire dans ce domaine, car une étude récente de Febelfin a révélé un manque de connaissances liées aux questions financières chez les jeunes de 16 à 30 ans.

Les Belges s'attribuent dans l'ensemble une note de 6,8/10 quand on les interroge sur leurs connaissances financières. Dans des domaines tels que le suivi de l'administration financière quotidienne, la banque numérique et les paiements sans contact, le résultat est bon. Nous nous attribuons de moins bonnes notes en matière d'emprunts, d'investissements, d'épargne-pension ou de cryptomonnaies. Les jeunes se donnent une moins bonne évaluation quant à leurs connaissances liées aux questions financières (6,4/10) et demandent plus d'informations sur les questions d'argent.

Apprendre à votre enfant à épargner

Des connaissances financières de base et des notions de gestion budgétaire sont indispensables pour bien gérer son patrimoine. Comment faire ? Même si vous souhaitez le meilleur pour votre enfant, il convient de lui apprendre à faire des choix avec un budget limité. Cinq conseils :

- 1 Expliquez d'où vient l'argent (et où il va).**
Expliquez que l'argent n'apparaît pas simplement sur un compte : qu'il faut travailler pour le gagner. Et avec l'argent que vous gagnez, vous devez être en mesure d'assurer toutes les dépenses : en premier lieu les dépenses essentielles comme la nourriture, l'électricité ou le chauffage, et en second lieu seulement, les dépenses personnelles, mais non essentielles. Expliquez-leur, que même papa ou maman ne peuvent pas toujours acheter tout ce qu'ils veulent tout de suite.
- 2 L'argent de poche, même limité : un bon début.**
Apprendre à votre enfant à gérer un budget peut se faire en lui donnant de l'argent de poche. Dès l'âge de 6 ans environ, les enfants reconnaissent les différentes pièces de monnaie. Plus les enfants sont jeunes, plus ils sont susceptibles de vouloir dépenser cet argent immédiatement. Ce n'est pas grave : de cette façon, ils se rendent compte aussi qu'ils doivent attendre la semaine ou le mois suivant pour disposer d'un nouveau budget. Cette prise de conscience est importante pour plus tard, lorsque devenus adultes, ils devront également tenir compte des possibilités de leur portefeuille.
- 3 Apprenez à votre enfant à épargner.**
Choisissez un objectif d'épargne avec votre enfant : c'est un facteur motivant qui permet de concrétiser le « pourquoi ». S'ils ne dépensent pas leur argent de poche tout de suite, ils pourront s'offrir de plus gros jouets, des baskets à la mode ou une sortie. Pour un jeune enfant, une tirelire physique permet de visualiser l'épargne. Placez-la dans un endroit visible et comptez régulièrement les économies réalisées. Objectif atteint ? Achetez ensemble l'article figurant sur sa liste d'envies.
- 4 Expliquez pourquoi il est important d'épargner.**
Une fois que votre enfant a compris ce que signifie épargner, dites-lui également pourquoi cette démarche est essentielle. Expliquez-lui que plus tard, il aura besoin de sommes d'argent plus importantes pour s'acheter une voiture ou s'offrir un voyage, par exemple. Et qu'il arrive aussi que l'on doive faire face à des dépenses imprévues, comme lorsqu'un appareil tombe en panne.
- 5 Ouvrez ensemble un compte courant.**
Renseignez-vous auprès de votre banque sur l'âge minimum pour ouvrir un compte courant. Cet âge varie d'une banque à l'autre et se situe entre 7 et 12 ans. Expliquez à votre enfant que l'argent est plus en sécurité à la banque et laissez-le s'entraîner à effectuer des opérations bancaires (en ligne), en veillant à ce qu'elles soient adaptées à son âge bien sûr.



Choisissez un objectif d'épargne avec votre enfant : c'est un facteur motivant qui permet de concrétiser le « pourquoi ».

Épargner pour votre enfant

Si vous avez des enfants, vous voulez leur offrir les meilleures chances de réussir dans leur vie. Un scooter ou une voiture dès qu'ils seront en âge de les conduire, ou une réserve financière qui leur permettra de voler de leurs propres ailes. C'est souvent la principale raison pour laquelle vous épargnez pour votre enfant. Une enquête de l'assureur AG menée en collaboration avec la Ligue des Familles flamande et la Caisse d'allocations familiales wallonne Camille a révélé qu'un compte d'épargne ouvert au nom de l'enfant reste toujours l'option préférée. En deuxième position, on trouve la tirelire

physique traditionnelle (22 % des parents interrogés).

Seul 1 Belge sur 10 choisit d'investir pour ses enfants. Pourtant, cette option peut être très intéressante, et même de petits montants peuvent faire une grande différence, surtout si vous commencez assez tôt. Si vous souhaitez investir sur le long terme, l'assurance placement est la solution idéale. Même si, comme pour toute autre assurance épargne, vous devez vous acquitter de frais et de taxes lors de la souscription, aucun précompte mobilier n'est dû si l'assurance a une durée d'au moins huit ans et un jour. Dans ce cas, vous souscrivez une assurance vie pour votre (petit-)enfant. Vous êtes le preneur d'assurance et vous désignez votre (petit-)enfant comme bénéficiaire du contrat. Vous choisissez le montant et le moment de l'investissement. En général, un montant minimum est néanmoins requis par versement.

Vous choisissez également le niveau de risque que vous souhaitez prendre. Le plus sûr est d'investir dans une assurance de la branche 21. En plus d'un rendement annuel garanti, une participation aux bénéfices peut également être versée. La garantie du capital assure la conservation du capital épargné.

Si vous êtes prêt à prendre plus de risques pour obtenir un meilleur rendement, optez pour l'assurance de la branche 23. Le rendement est lié à un fonds d'investissement. Dans ce cas, le rendement n'est pas garanti et votre capital peut diminuer en cas de sous-performance du fonds de placement.

Envie de connaître les formules d'épargnes intéressantes pour les enfants ? Votre courtier en assurances se fera un plaisir d'examiner avec vous les différentes possibilités.



Seul 1 Belge sur 10 choisit d'investir pour ses enfants. Pourtant, cette option peut être très intéressante, et même de petits montants peuvent faire une grande différence.

Protection de la famille : 3 bonnes raisons de souscrire une assurance décès



Cette histoire n'arrive pas qu'aux autres. Elle est arrivée à Marie et Philippe. Au moment de se mettre en couple, de s'installer ensemble, d'avoir des enfants, ils avaient pourtant pensé à tout. De l'assurance solde restant dû pour leur maison à l'assurance pour leur vélo électrique, tout avait été réfléchi. Tout sauf... un accident fatal de la vie.

Pourquoi auraient-ils dû souscrire une assurance décès ? Trois bonnes raisons au moins sautent aux yeux.

Pour couvrir le pire scénario

Suite au décès de Philippe et au-delà de la peine immense à laquelle Marie doit faire face, la voilà immédiatement plongée dans sa nouvelle réalité financière : elle doit aujourd'hui assumer seule les frais liés au décès de son époux, mais aussi les charges de son ménage avec, pour seul revenu... le sien.

Pour faire face aux dépenses courantes

Le calcul est vite fait : Marie et Philippe gagnaient, à eux deux, 4.000 euros par mois pour assumer des dépenses de 2.700€/mois. Une somme qui se voit aujourd'hui réduite de plus de moitié depuis le décès de Philippe. Marie devra donc assumer ses 2.700€ de dépenses avec, pour seuls revenus, ses 1.800 euros mensuels. Elle sait donc aujourd'hui que, chaque mois, son budget sera insuffisant à hauteur de 900 euros...

Pour continuer à vivre, sans sacrifice

Malgré tout, Marie est une battante et préfère rester positive : elle enchaînera les petits boulots pour boucler ses fins de mois et, lorsque ses enfants grandiront, elle pourra souffler un peu. Malheureusement, on le sait, l'éducation des jeunes enfants engendre pas mal de dépenses pour les parents. Mis bout à bout, ces frais peuvent s'élever à 1.000 euros par mois et par enfant voire plus à la majorité ! Et ne parlons pas du moment où les deux enfants de Marie souhaiteront démarrer des études, s'installer en kot, ou encore apprendre à conduire, ... Alors si Marie veut offrir cette vie confortable dont elle rêvait pour ses enfants, elle devrait tripler voire quadrupler son salaire de base. Autant dire mission impossible pour cette jeune maman solo.

L'assurance décès en pratique

Si l'assurance décès, en Belgique, n'est pas obligatoire, elle est « vivement recommandée » si vous voulez assurer le futur de votre famille. Le coût d'une assurance décès varie en fonction de votre situation personnelle, du capital décès que vous souhaitez assurer. Mais pour seulement une dizaine d'euros par mois, il est déjà possible de s'assurer confortablement.

Et vous?
Qu'allez-
vous protéger
aujourd'hui?



Plus d'infos sur nos produits et solutions APRIL,
rendez-vous sur april-belgium.be ou contactez-nous
en envoyant un mail à l'adresse support.be@april.com



PME

PHOTOGRAPHIE MARC WALLICAN

ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ

Partenaires en entrepreneuriat

Saviez-vous que le troisième employeur du Limbourg est une entreprise de travail adapté ? Et que le secteur du travail adapté emploie quelque 37 000 personnes en Belgique, réparties dans plus de 200 entreprises ? Des chiffres impressionnants, même si les entreprises de travail adapté sont encore souvent méconnues. Il est grand temps de les mettre en avant en tant que partenaires en entrepreneuriat.

Rôle social et économique

Les entreprises de travail adapté sont des entreprises sociales qui occupent une place unique dans l'économie. Elles offrent des possibilités d'emploi à des personnes éloignées du marché du travail régulier. Il s'agit notamment de personnes handicapées, de demandeurs d'emploi de longue durée et de nouveaux arrivants présentant des lacunes linguistiques. Les entreprises de travail adapté jouent un rôle économique, mais ont également une mission sociale.

Une grande diversité

Les profils des travailleurs dans les entreprises de travail adapté sont aussi variés que les services proposés. Il s'agit de bien plus qu'un travail simple

et monotone. Les entreprises de travail adapté fournissent des services dans divers secteurs. Nous pensons ici à la gestion des espaces verts, au nettoyage, à la menuiserie, à la rénovation, à l'impression, à l'alimentation et à l'emballage. Mais elles sont également actives dans des secteurs technologiques et l'industrie pharmaceutique.

Un travail adapté

L'objectif premier de l'économie sociale est de faire en sorte que les entreprises de travail adapté emploient un maximum de travailleurs. Sur le terrain, les travailleurs sont encadrés par des coachs et des accompagnateurs, tant dans l'entreprise de travail adapté que dans l'entreprise cliente. Le but est que la bonne personne se trouve au bon endroit pour effectuer son travail adapté.

Un travail adapté reste un travail

Le travail adapté n'a rien à voir avec l'ergothérapie. Les entreprises de travail adapté doivent être rentables comme n'importe quelle autre entreprise. Les personnes qui y travaillent sont rémunérées à leur juste valeur et les prix pratiqués sont ceux du marché. Pour compenser la perte de rentabilité et le coût de l'accompagnement supplémentaire requis, les entreprises de travail adapté reçoivent des subventions du gouvernement.

Le travail adapté est durable

Le défi de nombreux entrepreneurs aujourd'hui consiste à trouver des solutions innovantes qui profitent

non seulement à l'entreprise, mais également à la société. Et c'est précisément ce que font les entreprises de travail adapté en déchargeant d'autres entreprises de manière sociale et durable. Leur principal atout ? Des solutions de qualité à un prix compétitif.

Du travail adapté pour votre entreprise

Les entreprises de travail adapté sont des partenaires fiables qui répondent avec flexibilité aux besoins des entreprises, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Elles prennent en charge des processus de production et offrent des services sur mesure. Qu'il s'agisse de missions de petite ou grande envergure, de travaux ponctuels ou structurels. Que ce soit sur le site de l'entreprise cliente ou au sein même de l'entreprise de travail adapté.

« Bien entendu, les PME peuvent également collaborer avec des entreprises de travail adapté. En tant que fournisseur de solutions d'emballage durables, Engels Logistics entretient depuis des années une collaboration fructueuse avec l'entreprise de travail adapté Bewel. Selon les besoins, 2 à 20 de leurs collaborateurs travaillent avec nous. Cela nous permet de répondre avec flexibilité aux demandes de nos clients et de faire face aux pics de production. »

Pascal Swinnen
Directeur général d'Engels
Logistics

Groep Maatwerk

Groep Maatwerk représente les intérêts des entreprises de travail adapté. Il le fait de trois manières : en pesant de manière substantielle sur la politique, la concertation sociale et les parties prenantes externes ; en fournissant un aperçu sur le secteur ; et en offrant un soutien à ses membres.

Les entrepreneurs qui recherchent une entreprise de travail adapté dans leur région peuvent également faire appel à Groep Maatwerk.
www.groepmaatwerk.be

Tirez le meilleur parti de votre espace vert à l'avant de votre maison

Vous envisagez, à l'approche du printemps, d'aménager votre jardin à l'avant de votre maison ? Dans ce cas, celui-ci devra probablement s'accorder avec votre maison et offrir une atmosphère accueillante. Emplacement pour la voiture, protection contre les regards indiscrets ou endroit où profiter du soleil et discuter avec les voisins : votre jardin à l'entrée de votre maison sera désormais votre coin préféré !

Adieu les graviers tristes et les mauvaises herbes : le moment est venu de créer un bel espace vert. C'est la première chose que voient les visiteurs, et vous aussi vous aimez rentrer chez vous dans un environnement agréable. Mais par quoi commencer lorsqu'on planifie l'aménagement de son jardin d'entrée ?

Caractéristiques

Avant toute chose : qu'allez-vous faire dans votre jardin ? Vous envisagez peut-être de faire appel à un architecte paysagiste pour concevoir votre jardin. Lui aussi vous posera des questions à propos de votre jardin idéal. Vous souhaitez pouvoir garer une voiture devant votre maison, voire deux ? Vous aimeriez vous y asseoir au soleil et vous prévoyez dès lors un espace pour un salon de jardin ? Vous avez de grandes fenêtres et voulez vous protéger des regards indiscrets ? Établissez une liste de vos envies et soumettez-la à l'architecte paysagiste, ou incluez-la dans votre plan. Il existe aujourd'hui des outils de dessin en ligne faciles à utiliser qui vous permettent de réaliser vous-même les plans de votre jardin.

Revêtement

Si vous souhaitez faire poser un revêtement pour une ou deux places de stationnement, vous devez tenir compte d'un certain nombre de facteurs. Avant d'aménager des structures pavées, des allées, des terrasses et des tranchées, vous devez d'abord obtenir un permis.

Le gazon artificiel et les graviers sont également considérés comme des revêtements de sol. Si vos plans répondent à un certain nombre de conditions, vous serez dispensé de l'obligation de permis. Il peut s'agir, par exemple, du pavage nécessaire jusqu'à la porte d'entrée et au garage. En revanche, un permis est toujours obligatoire pour aménager des places de stationnement dans un jardin d'entrée. Veillez donc à bien vous informer auprès de votre commune avant de faire poser votre revêtement : vous éviterez ainsi de devoir dire adieu à votre beau jardin flambant neuf.

Question climatique

Le climat vous préoccupe ? Dans ce cas, vous préférerez peut-être limiter

le revêtement de sol dans votre jardin d'entrée. Il existe actuellement de nombreuses alternatives perméables aux pavés ou galets classiques. Vous pouvez par exemple opter pour des carreaux de gazon ou de grandes dalles séparées par de larges joints. Vous pouvez planter des plantes couvre-sol praticables dans ces larges joints.

Autre bonne idée pour votre jardin, si la question du climat vous préoccupe : plantez un ou plusieurs arbres. Ceux-ci joueront le rôle de climatiseurs pendant les étés chauds. Et si votre jardin est orienté sud, les arbres rafraîchiront immédiatement votre maison. Voilà qui nous amène tout naturellement au point suivant.





Orientation

L'orientation de votre jardin détermine en grande partie le choix des plantations, mais aussi le type de revêtement le mieux adapté. En effet, dans un jardin orienté nord et ombragé, vous risquez davantage de voir apparaître des dépôts verts sur votre pavage ornemental. Si votre jardin est orienté sud, il est recommandé d'opter pour une combinaison rafraîchissante de plantes et de matériaux de revêtement.

Vis-à-vis

L'une des tendances pour 2024 est la transition harmonieuse entre l'intérieur et l'extérieur. De grandes baies vitrées, une lumière du jour abondante, de nombreuses plantes à l'intérieur et de grandes plantes à l'extérieur : tout cela procure une sensation de bien-être et crée une proximité avec la nature. Surtout si vous disposez d'un espace de vie à l'avant de votre maison. Mais dans ce cas, une protection contre les regards indiscrets est également nécessaire.

Si vous préférez ne pas avoir de rideaux, vous pouvez opter pour des plantations hautes près des fenêtres - des arbres à plusieurs tiges par exemple - ou une haie dense en bordure de votre jardin.

Décoration

Une œuvre d'art pour terminer la décoration de votre jardin d'entrée ? Il existe de nombreux types de sculptures, allant des modèles en bronze à ceux en plastique. De tels ornements de jardin peuvent vite coûter cher, d'où l'intérêt de souscrire une assurance jardin. Cette extension de votre police incendie assure tout ce qui se trouve dans votre jardin : mobilier de jardin, œuvres d'art, clôture... Le coût d'une telle option jardin ? Comptez un pourcentage (par exemple 10 %) de la prime d'assurance pour le bâtiment ou optez pour une prime forfaitaire pour un montant assuré convenu. Par exemple, une couverture jusqu'à 50 000 euros vous reviendrait à environ 50 euros par an.

Enfin, s'il y a un accotement entre votre jardin et la voie publique, vous n'êtes pas libre de faire ce que vous voulez. Certains installent des petits poteaux ou posent de grosses pierres pour ralentir les automobilistes par exemple, d'autres plantent des haies ou des buissons qui s'étendent au-delà de leur propriété. Mais ces obstacles ne sont pas sans risque pour les usagers de la route. Le bord des routes fait partie du domaine public et il existe donc une législation à ce sujet. Ainsi, le code de la route prévoit un espace d'un mètre et demi pour les piétons. Si un accident survient à cause de la présence de petits poteaux ou de pierres, par exemple, celui qui les a installés sera tenu responsable.

Aménagez donc correctement votre espace vert devant votre maison en prenant en considération tous les facteurs susmentionnés. Vous profiterez alors d'autant mieux des plaisirs de la vie en plein air.

Avant d'aménager des structures pavées, des allées, des terrasses et des tranchées, vous devez d'abord obtenir un permis. Le gazon artificiel et les graviers sont également considérés comme des revêtements de sol.



On ne me la fait pas, à moi !

« C'est peut-être lié à notre modestie belge, mais beaucoup d'entrepreneurs pensent que leur organisation est trop petite pour intéresser les cybercriminels. »
Détrompez-vous ! »



Sur cette page, Wim Willegems, expert en cybersécurité, aborde les problèmes de cybersécurité courants et examine en détail les questions et idées fausses sur le sujet. Pour en savoir plus, suivez Wim sur LinkedIn pour visionner de courtes vidéos claires sur la cybersécurité.

double-u.be

« Chaque jour, 100 entreprises sont la proie de cybercriminels en Belgique. Cependant, les chefs d'entreprise pensent rarement que leur nom pourrait venir allonger la liste des victimes. C'est peut-être lié à notre modestie belge, mais beaucoup d'entrepreneurs pensent que leur organisation est trop petite pour intéresser les cybercriminels. Détrompez-vous !

Il est vrai que votre entreprise et vos données personnelles ne sont pas importantes pour le pirate informatique. Mais pour votre entreprise et vous, elles sont sacrées ! Imaginez : vous êtes comptable et n'avez soudainement plus accès à la comptabilité. Ou vous êtes un entrepreneur et avez tout à coup perdu tous vos plans de construction et métrés. La fuite de données est toujours synonyme de perte de temps, de chiffre d'affaires et d'argent. Et c'est justement là que frappent les cybercriminels.

Peu importe de quelles données il s'agit et à qui elles appartiennent : ce qui compte, c'est le prix que vous êtes prêt(e) à payer pour les récupérer. Selon vous, combien vous coûteraient la perte de vos données et l'arrêt de vos activités ? La question n'est donc pas de savoir si votre profil est suffisamment intéressant, mais plutôt ce qui se passerait en cas de cybercriminalité.

En général, le piratage se fait par e-mail. Vous pouvez vous vanter que vous ne vous ferez pas avoir. Je suis sûr que ces 100 entrepreneurs pensent la même chose. Enfin, pensaient.

Comment les pirates obtiennent-ils votre adresse électronique ? Vous l'avez déjà communiquée au moins 100 fois à des clients, à des fournisseurs, dans des boutiques en ligne, sur des réseaux sociaux... Il suffit que l'une de ces parties soit piratée pour que les pirates disposent d'une liste complète d'adresses électroniques.

Ce genre de liste s'achète aussi pour 200 dollars sur le dark web. Cela permet aux cybercriminels de spammer et d'hameçonner leurs proies à leur guise. **Il suffit qu'une personne tombe dans le piège pour que l'investissement de 200 dollars soit largement amorti.** En général, quelques bitcoins sont demandés en guise de rançon. Et à l'heure d'écrire ces lignes, un bitcoin vaut environ 41 000 euros ! Joli modèle économique, non ?

Pour en revenir à l'adresse électronique : imaginez que votre entreprise soit piratée et que les cybercriminels s'emparent de votre fichier de clients dans lequel vous n'avez « rien à cacher ». Vous recevrez peut-être une plainte, car vous n'avez pas bien sécurisé les données du client X ou Y. Et depuis l'arrivée du RGPD (oh, celui-là), vos clients auraient tout à fait le droit d'agir de la sorte.

La question n'est donc pas de savoir « si » vous aurez des problèmes, mais « quand ». Fuite de données, discontinuité de l'activité, paiement d'une rançon, atteinte à la réputation (resterez-vous client(e) du comptable qui a perdu votre comptabilité ?) et éventuelles demandes de dommages-intérêts... Cela vaut peut-être la peine de vous pencher sur la question de la sécurité, non ?

Si vous restez malgré tout persuadé(e) qu'on ne vous la fait pas, à vous, c'est donc parce que vous êtes bien protégé(e) et non pas par ignorance. »

Wim

Une cyberassurance couvre les conséquences d'une cyberattaque. Choisissez la formule qui convient le mieux à votre situation : souhaitez-vous vous protéger en cas d'escroquerie et de piratage informatique ou couvrir les dommages causés à des tiers ? Attention : même si vous êtes assuré(e), vous êtes tenu(e) de prendre les mesures préventives nécessaires. Renseignez-vous auprès de votre courtier pour recevoir une police sur mesure.



RÉSEAU SOLIDE

Les courtiers Aquilae ont des bureaux dans 68 localités en Belgique.

**Nous sommes forts au niveau local.
Encore beaucoup plus forts ensemble.**



www.aquilae.be



Baudoux.

**BUREAU DE COURTAGE EN ASSURANCES
À VOTRE SERVICE DEPUIS 40 ANS**

02 395 51 40

info@assurances-baudoux.be

Grande Place Pierre Delannoy, 2
7850 Enghien

Heures de Bureau

LUN 09h00-12h00 • 13h30-18h00

MAR 09h00-12h00 • 13h30-18h00

MER 09h00-12h00 • 13h30-18h00

JEU 09h00- 12h00 • sur RDV

VEN 09h00-12h00 • 13h30-17h00

SAM Fermé

DIM Fermé

Sur rendez-vous en-dehors de ces heures.

Entreprise N° 0436 325 004
FSMA : 013125